



L'ORDRE

DE CANDIAC

Information et formulaire
DE MISE EN CANDIDATURE

Édition 2024



Critères d'admissibilité

- Le candidat doit résider à Candiac
- La candidature doit s'appliquer aux secteurs d'engagement tel que définis ci-dessous.
- La candidature peut être soumise par le candidat lui-même ou par une tierce personne.

Secteur d'engagement

- **COMMUNAUTAIRE**
Implication dans la communauté, sens de la responsabilité sociale, source d'aide et d'inspiration, esprit rassembleur et agent de changement dans la collectivité.
- **CULTUREL**
Ensemble des activités reliées au monde des arts et des lettres sous leurs diverses formes, que ce soit par la pratique, par la diffusion ou par la production (arts du spectacle, arts visuels, lettres, métiers d'art)
- **ÉCONOMIQUE**
Concerne la production, la distribution, la consommation des richesses ou l'étude de ces phénomènes (finance, affaires, économie sociale, commerce, industrie, etc.).
- **ÉDUCATIONNEL**
Se rapporte à l'action d'éduquer, de former, d'instruire une personne ou un groupe dans le but d'assurer la formation et le développement de l'être humain (éducateur, enseignant, professeur, intervenant social, etc.).
- **ENVIRONNEMENTAL**
Contribue à améliorer son milieu de vie par la sensibilisation, par ses actions en faveur de la préservation des ressources naturelles et par son engagement à promouvoir le patrimoine écologique à l'échelle locale, nationale ou internationale.
- **HUMANITAIRE**
Recherche du bien commun et du respect de l'être humain dans ses actions.
- **SCIENTIFIQUE**
Domaine de la connaissance qui présente les caractères de rigueur, d'exigence, d'objectivité propres aux sciences (enseignement, vulgarisation, recherche, etc.).
- **SPORTIF**
Athlète pour qui l'excellence et l'atteinte d'objectifs ambitieux guident le parcours.
Entraîneur ou passionné de sport ayant pour vocation la promotion de l'activité physique, de l'esprit sportif ou du dépassement de soi.



Critères d'évaluation

- **L'engagement ou le degré d'implication**

La quantité et la qualité du temps personnel ou professionnel investi dans la cause, l'action ou le secteur d'engagement se définissant comme suit :

Fréquence : nombre d'heures hebdomadaires consacrées au secteur d'engagement

Durée : nombre d'années consacrées à un ou deux secteurs d'engagement

Continuité : engagement sans intervalle, sans interruption

** Le candidat peut avoir accompli un acte de bravoure ou obtenu un succès exceptionnel. Un candidat peut recevoir ce prix en raison de circonstances tout à fait extraordinaires, même si sa durée d'engagement est ou a été limitée.*

- **Le rayonnement**

L'impact de l'engagement sur le plan :

- Local
- Régional (Montérégie)
- National (au Québec et au Canada)
- International

- **La pérennité des actions/réalisations ou l'innovation**

- **La notoriété ou l'envergure**

- **Les retombées dans la communauté**

Le Service des loisirs reçoit et analyse la conformité des dossiers de candidature reçus et soumet la liste et ses recommandations en fonction des critères d'évaluation à la Commission de la vie citoyenne pour approbation finale par le Conseil municipal. Les candidatures ne répondant pas aux critères d'admissibilité ne seront pas retenues.



1. Identification du candidat

Nom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

2. Identification de la personne déposant la candidature

Nom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

3. Secteur d'engagement (notez que la candidature ne peut couvrir plus de deux secteurs d'engagement. Veuillez identifier vos choix en inscrivant le chiffre «1» et «2» vis-à-vis le ou les deux secteurs concerné(s).

- Communautaire
- Culturel
- Économique
- Éducationnel
- Environnemental
- Humanitaire
- Scientifique
- Sportif



4. Engagement et réalisation du candidat

En tenant compte des critères d'évaluation, décrivez-nous le parcours, les réalisations ou les actions du candidat. Comment le candidat s'est-il démarqué et comment son implication a-t-elle pu contribuer de façon exceptionnelle à son secteur d'engagement ? (1 000 mots maximum)



5. Rayonnement et impact du candidat

Expliquez-nous pourquoi la candidature soumise mérite d'être reconnue et de quelle façon les accomplissements du candidat contribuent à faire rayonner la Municipalité. Décrivez en quelques mots les retombées de ces accomplissements pour la communauté. (1 000 mots maximum)



6. Documents complémentaires

- Veuillez joindre une photo du candidat qui pourra être utilisée par la Ville dans ses communications (obligatoire). La photo doit être d'orientation portrait.
- Veuillez nous faire parvenir toute documentation justificative afin d'appuyer la candidature soumise (3 documents maximum : curriculum vitae, revue de presse, publications, photographies des œuvres, enregistrements vidéo et, etc.).

Veuillez faire parvenir la candidature à l'adresse suivante : loisirs@candiac.ca.